



TEOFARMA S.r.l.

Head office: via F.lli Cervi n° 8, I-27010 Valle Salimbene (PV)
Plant: Viale Certosa 8/a, I-27100 PAVIA
Tel. 0039 0382 422008
Fax. 0039 0382 525845
e-mail: servizioclienti@teofarma.it

30 mars 2026

Information destinée aux Médecins prescripteurs

Object : Tension d'approvisionnement relative aux spécialités ALEPSAL, comprimé

Madame, Monsieur, Chère Consoeur, Cher Confrère,

Nous vous informons de tensions d'approvisionnement concernant nos spécialités ALEPSAL, comprimé.

Pour rappel, ce médicament est indiqué, en monothérapie ou en association à un autre traitement antiépileptiques, dans la prise en charge des épilepsies généralisées ou partielles chez l'adulte ou chez l'enfant.

Vous trouverez ci-dessous la disponibilité actuelle et future des spécialités ALEPSAL :

- ALEPSAL 15 mg (30 comprimés): actuellement indisponible, sera de retour la dernière semaine de **mai 2026**.
- ALEPSAL 50 mg (30 comprimés): actuellement indisponible, sera de retour la première semaine de **mai 2026**.
- ALEPSAL 100 mg (30 comprimés): actuellement indisponible, sera de retour la première semaine **d'avril 2026**.
- ALEPSAL 150 mg (30 comprimés): disponible.

Des alternatives thérapeutiques sont disponibles en quantité suffisante, également à base de phénobarbital, mais sans caféine.



TEOFARMA S.r.l.

Head office: via F.lli Cervi n° 8, I-27010 Valle Salimbene (PV)
Plant: Viale Certosa 8/a, I-27100 PAVIA
Tel. 0039 0382 422008
Fax. 0039 0382 525845
e-mail: servizioclienti@teofarma.it

Déclaration des effets indésirables :

Les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament dont ils ont connaissance au centre régional de pharmacovigilance dont ils dépendent géographiquement.

Par ailleurs, tout signalement de risque d'erreur médicamenteuse, d'erreur potentielle ou d'erreur avérée sans effet indésirable, inhérent aux médicaments peut être transmis directement au Guichet Erreurs Médicamenteuses de l'ANSM.

Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>